

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC JEUDI, 24 NOVEMBRE, 1859

No. 32

LA DETTE PUBLIQUE.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la situation financière du pays, pour se convaincre de la nécessité d'une réforme radicale, complète dans le maniement des deniers publics, et le système suivi jusqu'à présent par nos hommes d'état. Quelques soient les grands avantages qui résultent pour un peuple de l'établissement des chemins de fer, canaux, phares, quais et autres ouvrages publics, la prudence exige que les sommes d'argent dépensées pour ces divers objets d'une importance incontestable, soient proportionnées à la fortune de la nation et de telle manière que son crédit n'en puisse souffrir plus tard.

Est-ce là ce que l'on a fait ?

Qu'on ouvre les comptes publics! Notre dette s'élève déjà à soixante millions de piastres.

Ainsi cet énorme montant repart également sur le peuple, forme \$40 par tête (homme, femme ou enfant) \$200 par chaque mâle adulte et \$400 par chaque électeur !!

Comparativement il n'est pas un pays au monde aussi endetté que le nôtre !

Ce n'est pas tout : chaque année, invariablement les dépenses courantes dépassent le revenu ; chaque année la dette augmente : et conséquemment chaque année nous approchons de la banqueroute.

En 1857 le déficit s'est élevé à un montant énorme.

En 5 ans la dette a presque triplée.

Cette année, le déficit sera encore remarquable. Admettons pour un instant que la caisse provinciale ne se soit vidée, que le pays ne soit endetté autant que pour des améliorations, des travaux utiles et d'un intérêt général : ne parlons pas des sommes énormes, dépensées en pure perte, des milliers de louis que les "jobs", les spéculations, la corruption parlementaire et électorale, ont dévorés : laissons de côté et les gaspillages honnêtes dont les bureaux publics sont le théâtre, et les extravagances que commettent les hommes préposés à la garde du trésor de la Province : disons même avec nos confrères de la presse ministérielle : "Nous possédons le plus beau chemin de fer du monde, les plus beaux canaux du monde, les plus beaux travaux publics du monde."

Encore une fois, nous le demandons, quel bien direct, immédiat, appréciable en a retiré et en retire la masse du peu-

ple ?

Toutes ces belles choses sont telles un équivalent des taxes qui pèsent sur lui, maintenant et qui l'écraseront plus tard ?

Remplacent-elles dignement l'éducation dont il a tant besoin ?

Encore une fois, n'en paie-t-il pas les frais, l'entretien, et l'aristocratie commerciale du pays n'en retire-t-elle pas tous les profits ?

.....
On donne souvent comme la plus grande marque de la prospérité du pays, les travaux publics de toutes sortes, le réseau de chemins de fer, de canaux qui favorisent le commerce et l'industrie : de là on tire une conclusion en faveur des hommes qui mal-administrent nos affaires. Ce n'est pas là notre opinion.

Selon nous, nos hommes d'état devraient s'efforcer, avant tout, d'améliorer matériellement et moralement la situation de la masse du peuple—ôter les impôts sur les choses nécessaires à sa subsistance—favoriser l'agriculture et la colonisation. Si la dette publique avait été contractée sur tout pour ces objets et non pour des entreprises qui ne favorisent qu'un petit nombre de privilégiés, le Canada serait dans une condition plus florissante qu'il ne l'est à présent.

Voilà précisément ce qu'il n'ont pas fait

Les taxes pèsent surtout sur le peuple il paie et ce n'est pas lui qui retire les profits. Quand cela finira-t-il ?

[COURIER DE SAINT HYACINTHE.]

HONTEUSE CONDUITE.

Voici les détails fournis par le "Globe" sur la conduite tenue par les ministériels pendant que les députés libéraux étaient réunis en convention. C'est une preuve nouvelle que pour se maintenir et empêcher les bonnes réformes, les ministres ne craignent point, chaque fois que l'occasion se présente, de recourir à l'éméute et, s'il le faut, à l'assassinat :

"Si le parti ministériel du Haut-Canada pouvait descendre plus bas dans l'estime publique, la conduite, durant ces deux derniers jours, de ceux de ses membres qui demeurent à Toronto, aurait cet effet. Nos lecteurs se rappellent que le capitaine Moodie, l'un des employés du gouvernement, se fit nommer délégué à la conven-

tion "par la bande des siens," et annonça son intention d'entrer au "St. Lawrence Hall" à tout hasard. Le "Leader," journal reconnu comme l'organe du gouvernement encourageait, dans son numéro de samedi dernier, ce "rowdisme" et se vantait qu'il avait besoin d'être un homme fort celui qui voudrait empêcher Moodie d'entrer. Le député inspecteur des pêcheries (c'est l'emploi que Moodie a reçu du ministère actuel pour des exploits précédents du même genre) se présenta lui-même à la porte, mercredi soir accompagné de quelques uns de ses satellites. Comme de raison, l'entrée lui fut refusée. et Moodie, voyant un obstacle assez difficile à surmonter dans la personne de M. Frédéric Robinson, jugea prudent de se retirer, mais en menaçant de revenir jeudi avec du renfort. En effet, le "Leader" et le "Colonist" d'hier—jeudi—publiaient l'annonce suivante :

"Les Brotons ne seront jamais esclaves ! Citoyens, soulevez-vous ! Une assemblée publique des contribuables de la cité de Toronto, sera tenue en face du "St. Lawrence Hall" à sept heures ce soir, dans le but de considérer pourquoi il n'est pas permis aux citoyens d'être présents à la convention Réformiste maintenant en session (Signé.)

UN CITOYEN.

"God save" the Queen!"

Toronto, Novembre 1859.

ENCORE UNE SPÉCULATION.

Le conseiller Mc Greavy qui a construit la douane de Québec vient d'être choisi pour bâtir, à Outaouais, les édifices du gouvernement. En cela il n'y a rien de répréhensible, surtout si l'on peut croire que la "proposition" de l'entrepreneur Mc Greavy était la plus basse, mais ce qui permet de douter de l'impartialité du ministère, en cette affaire, c'est que les cautions de cet entrepreneur sont Charley Alleyn, secrétaire provincial, et François Baby, le vieux grugeur de la province. Ces deux noms en disent plus que des volumes.

CHANGEMENT CONSTITUTIONNEL.

La convention de Toronto a produit une tempête dont les ministres cherchent par tous les moyens à diminuer les effets. Loin de réussir, ils aggravent la situation. Au lieu de discuter avec calme les résolu-

tions adoptées par les libéraux, ils se permettent l'insulte et la violence. Remplacant la raison par l'injure, le droit par la force brutale, ils s'imaginent triompher de l'opinion publique aussi facilement que de celle de leurs valets, A les entendre, dans les affaires publiques, aucun changement n'est désirable !

La corruption est partout, mais il faut la laisser, pour sauver le ministère ! L'émigration continue d'une manière alarmante, n'en disons rien, les ministres se promettent. Enfin pour tout dire, l'union actuelle des deux provinces, ne peut plus durer, n'importe, les ministres veulent gouverner l'une des provinces par l'autre !

Le résultat de cet antagonisme est facile à prévoir. Si les ministres ne veulent point se soumettre aux bons sens et à la justice, l'opinion publique n'en triomphera pas moins. La lutte actuelle n'est pas celle d'un parti contre un autre, mais de tous les partis contre l'union actuelle des provinces.

Aussi, le changement constitutionnel que tout le monde prévoit et désire, aura-t-il lieu bientôt, tant il est devenu inévitable et nécessaire.

Avant d'en avoir vu les effets, nous ne considérons pas, comme une panacée mais comme un remède, l'union fédérale des deux provinces que l'on veut substituer à leur union législative. Mais ce remède étant le seul applicable actuellement il faut en faire l'essai au plus vite et non pas attendre que le mal soit devenu incurable.

Nous reviendrons sur ce sujet.

LA MAIRIE.

Jusqu'à présent personne ne s'est annoncé comme concurrent du maire Langevin, nous serions même surpris que quel qu'un en manifestât publiquement le désir, car personne ne voudrait se mettre dans une position aussi fautive, aussi critique et disons le mot, aussi ridicule que celle où s'est placé le maire Langevin qui veut être inamovible; en autres termes: personne ne voulant le remplacer dans les circonstances actuelles, et lui ne voulant point être déplacé, il s'ensuit, nécessairement, qu'il n'y aura point de lutte. Les HONNÊTES CITOYENS veulent épargner à la ville de Québec, la honte de voir l'intrigue et la fraude triompher du droit et de la justice comme l'an dernier.

Voici la lettre par laquelle le monsieur Joseph refuse de briguer les suffrages des électeurs :

Messieurs,

Je suis reconnaissant envers les signataires de la réquisition me demandant de venir en avant comme candidat à la pro-

chaine élection de Maire pour cette cité, et, je suis d'autant plus reconnaissant que parmi ces signataires je remarque les noms de plusieurs qui se montrèrent amis sincères lors de la lutte l'hiver dernier.

Je regrette que des circonstances sur lesquelles je ne puis exercer aucun contrôle et une absence projetée dans le cours de l'année prochaine, me contraignent de refuser la demande que vous me faites.

J'ai l'honneur d'être,

Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

A. JOSEPH.

Québec, 18 novembre 1859.

Nous apprenons que monsieur Emile Chevalier a cessé, depuis peu, de faire partie de la rédaction du "Pays." L'état de la santé de ce monsieur exigeant du repos est cause de cette retraite qui, nous l'espérons, ne sera que momentanée.

On annonce que le célèbre Charlton opposera monsieur Eadon dans le quartier du Palais. Décidément le Conseil-de-ville devient de plus en plus mal famé !

AUX CORRESPONDANTS.

"VINDICTA."—Laissez calomnier, tout à leur aise, Baptiste Plamondon et ses associés ; la justice est lente, mais elle arrive tôt ou tard.

"VERITATS"—Veuillez-nous dire votre nom et nous vous prouverons que la lettre que vous nous avez adressée ne contient que le mensonge.

LA CUISINE AU PHARE BIQUET—Soyez en considération.

On nous apprend qu'à la prochaine élection municipale dans le quartier Saint-Roch, monsieur LeMesurier opposera le docteur Rousseau. Bien que le premier se soit peu mêlé d'affaires publiques, les électeurs du quartier Saint-Roch ne doivent pas hésiter, un seul instant, à le choisir préférablement à leur conseiller actuel. Car si monsieur LeMesurier est un homme nouveau, la position qu'il s'est acquise par son énergie et son habileté, peut-être, au moins, faire espérer qu'il veillera d'aussi près sur les intérêts de ses constituants qu'il a veillé sur les siens ; tandis qu'il est admis par tous les hommes sensés que depuis qu'il s'impose au public, le conseiller Rousseau est devenu la risée de tous. Il suffit, qu'au Conseil-de-Ville, il jette un coup d'oeil de travers sur une mesure pour, qu'aussitôt, tous ses collègues ferment les yeux ! De plus, dès qu'il paraît vouloir se lever pour la désapprouver ou la défendre, le Conseil de Ville ne contient plus—a part les spectateurs—que deux personnes : le maire et le conseiller Rousseau !

Nous espérons donc que pour l'honneur du Conseil-de-Ville et dans l'intérêt des électeurs du quartier Saint-Roch, on accordera au conseiller Rousseau un congé définitif. Et que ce dernier n'aille pas s'imaginer qu'étant mis à la retraite, il ne pourra plus utiliser, pour son plus grand avantage, les beaux talents, dont l'a doté la providence. Au contraire. Rentré dans la vie privée d'où il n'aurait jamais du sortir, le conseiller Rousseau pourra faire, sur une vaste échelle son commerce de pains d'épice; pratiquer et enseigner l'art de conserver les fièvres farcis, et celui non moins avantageux d'engraisser les chevaux sans leur donner de l'avoine. Il pourra, de plus, braquer, jour et nuit, son télescope sur tous les monticules du pays pour y faire des découvertes astronomiques. Enfin, si l'astronomie lui laisse encore quelques heures de loisir, nous lui conseillons de reprendre son ancien commerce de tisane indépendante et de "langues tricolores," et nous lui prédisons dans cette branche, un succès égal à celui qu'il obtient actuellement en vendant des patates mouillées.

LEMIEUX ET BUSSIÈRE.

LEMIEUX.—Eh ! bien capitaine, vous faut-il quelque bon côté de cuir, aujourd'hui ? J'en ai des rouges, j'en ai des noirs. (A part : "Mais ce n'est point pour ton foufou né !" A moins que...)

BUSSIÈRE—Je ne viens pas pour acheter du cuir.

LEMIEUX—Ah ! c'est vrai, j'y pense, je suis tanneur et vous venez chez moi pour vous faire tanner ! (Il l'examine) Je doute que votre peau soit vendable. (A part : "La bête, n'eanmoins, se vendra bien si elle peut entrer dans la Corporation.")

BUSSIÈRE—Assez, assez, monsieur Lemieux, il s'agit d'affaires sérieuses. Je viens vous demander un service.

LEMIEUX—Lequel ?

BUSSIÈRE—Celui de ne point m'opposer à la prochaine élection municipale !

LEMIEUX—Vous êtes fou, je crois !

BUSSIÈRE—Je parle sérieusement.

LEMIEUX—Alors je suis obligé de vous dire que je refuse de vous rendre le service que vous me demandez.

BUSSIÈRE—[Il pleure] Ah ! vous avez fait, maintenant, votre "chemin," pour quoi ne voulez-vous pas le laisser faire à un jeune homme !

LEMIEUX—Écoutez : Je ne porte point la plume à l'oreille ni le sabre au côté, cependant les électeurs de mon quartier me sollicitent de les représenter de nouveau dans le Conseil-de-Ville. Adressez-vous donc à eux qui seuls peuvent vous rendre le service que vous me demandez.

ATTENTION.

Le capitaine Achille Bussière a l'hon-

neur d'informer les électeurs du quartier Jacques-Cartier qu'en sa qualité de septième enfant mâle de sa famille il a été, doté de la "fleur de lys." Les personnes qui voudraient des preuves de ce qu'il avance, n'auront qu'à s'adresser à son colonel qui se fera un devoir de leur montrer de nombreux certificats constatant qu'à Charlebourg et à L'Ancienne Lorette, le capitaine a rendu la vue à ceux qui n'étaient pas aveugles et l'ouïe à ceux qui n'étaient pas sourds.

Tout fait donc croire que, s'il est élu conseiller, il accomplira des choses merveilleuses dont les électeurs garderont longtemps le souvenir. Demandez, plutôt l'opinion des habitants de Boisseauville à ce sujet.



—A quoi sert, maintenant, l'épée vierge du capitaine Achille Gassard Bussière?

—A "épêcher" [peler] les patates mouillées du conseil ler Rousseau.

COMPÈRES ET COMPAGNONS.

Dernièrement l'honorable Narcisse Fortuna Belleau l'un des membres du ministère-parjure faisait subir à son cabinet d'histoire naturelle des améliorations importantes. L'entreprise avait été donnée au célèbre Goulette, non pas Goulette—le Grand, mais le grand Goulette célèbre entrepreneur de Québec, et l'élève de Rio pel, professeur branché, de mémoire odorifé-

férente. Les travaux se poursuivaient sous la surveillance directe de monsieur le président du Conseil Législatif les dirigeait de manière à prouver que, dans l'arrangement des différentes pièces, il ne manquait ni d'un regard exercé, ni d'un gout excellent.

Aussi l'ouvrage progressait-il rapidement lorsqu'il plut à l'entrepreneur de goûter à quelques "cerises." Comment notre gourmet les but au lieu de les manger, le ministre crut convenable de l'envoyer conduire en cariole jusqu'au logis.

Apparemment que l'entrepreneur est un ouvrier soigneux, car après s'être étendu de son mieux dans le fond de la voiture, il adressa ces mots à son patron :

"Ah! ça, mesieu. Belleau, ayez bain soin de mes outils!"

Le beau Narcisse grimaca un sourire. Faut-il conclure des paroles de Goulette que les ministres sont ses associés?

Il se fait au ministère, tant de "sale" besogne, qu'il est bien permis de le supposer!

EXTRAITS POUR RIRE.

—Dans le dernier numéro de "l'Ordre, l'article qui suit la fameuse correspondance de "Catholicus" sur la Catholique Minerve, commence par ces mots :

"Liés au parti "conservateur" par le fond des entrailles, etc."

On demande comment celui qui a écrit ces mots pour rait ne pas être "Bouché." [La Guêpe.]

* * * Bill, est-ce que je ne tiens pas tous jours ma parole?

—Je le sais bien, c'est parceque personne ne veut la prendre.

* * * NAIVETÉ.—Un médecin yankee annoncé dans les journaux qu'il a transporté sa résidence dans le voisinage d'un cimetière pour la plus grande commodité de de ses nombreuses pratiques!!!!

* * * UN SOUVENIR.—Un pauvre diable alla trouver un jour un vieil avare auquel il demanda un habillement dans le but, disait-il d'avoir quelque objet qui pût le rappeler à son souvenir. Mon ami, dit l'avare, si tu as véritablement l'intention de te souvenir de moi, tu te rappelleras plutôt un refus de ma part qu'un bienfait.

* * * Un maître d'école de Cincinnati ayant donné à ses élèves, pour sujet de composition, le fleuve Ohio, l'un d'eux a écrit la courte et substantielle composition qui suit :—"L'Ohio, est né à la création; son père est l'Alleghany; sa mère la Monongahela; il est plus grand que ses parents; on ne sait pas quand il mourra." Précoce enfance que celle de l'Ohio!

CALEMBOUR HYGIÉNIQUE.—On a donné ce conseil à un frileux: "Vous louez un appartement dans lequel se trouve une pièce ayant deux fenêtres et trois portes, vous les ouvrez toutes et vous avez cinq ouvertures (cinq couvertures) On bien vous achetez un petit buste de Bonaparte en plâtre, vous lui cassez un bras, et vous avez un Bonaparte manchot (bon appartement chaud.)

LA BATTERIE DE CUISINE.—Le marquis de Bièvre regardant deux marmittes qui se battaient, et quelqu'un lui ayant demandé ce que c'était que ce bruit: "Ce n'est rien, répondit-il: c'est un battente de cuisine."

* * * Dans le combat de Saint Michel avec le diable, cet archange, dit-on, s'as percevant du désavantage et de l'inutilité de sa lance, remonta au ciel, s'arma de la foudre et la lança sur Lucifer dont le corps vola en éclats. Ses jambes tombèrent en France.—de là la pétulance des Français. L'Espagne regut la tête de Lucifer,—de là la fierté, la hauteur, le ton de bravache de l'Espagnol. Les Allemands recueillirent son gosier; les Anglais, son estomac et son ventre; et les Américains, sa chique.

* * * Un jeune homme qu'on avait placé chez un boucher écrivait à sa famille :

"Je vous écris ces lignes pour vous faire savoir que mon maître est content de moi; il m'a déjà fait saigner plusieurs fois et m'a dit que si je continuais, il me ferait écorcher à l'aques."

NOUVELLES D'EUROPE.



Le gouvernement français et celui d'Angleterre sont tombés d'accord sur les bases d'un congrès qui doit s'ouvrir à Bruxelles.

Le voyage accompli par le "Great-Easterns" de Holyhead à Southampton a été encore plus satisfaisant que les précédents. La plus grande vitesse obtenue a été de 18 milles à l'heure.

Jamais depuis la guerre de Russie on n'avait remarqué une aussi grande activité dans les préparatifs de guerre pour la défense des côtes d'Angleterre.

L'organisation de l'armée française pour la Chine est réglée et les troupes s'appretent à partir.

Le gouvernement français à l'exemple de l'Angleterre a résolu d'établir une station navale dans la mer Rouge.

Les plénipotentiaires sardes avaient reçu ordre de signer le traité de paix.

—Le "North American," capt. Aiton, est parti samedi, à 10 heures du matin, pour Liverpool.

CONSEIL DE VILLE.

11 novembre 1859.

Résolu.— Que la soumission de MM. S. et C. Peters qui proposent de paver en madriers le vide du quai en face de la halle du marché Champlain moyennant sept païstres par cent pieds en superficie si ce pavé est appuyé sur des poteaux et moyennant quatre païstres et demie s'il est fait sans poteaux, soit acceptée.

Résolu.— Que M. Gourdeau, écuyer, soit nommé membre du comité de l'Aqueduc et des Chemins en remplacement de feu David Mercier, écuyer.

Résolu.— Que la soumission de M. Thomas Andrews pour fournir et poser les dalles et dallots nécessaires à la halle Jacques-Cartier soit acceptée, parce qu'elle est la plus basse et la plus avantageuse, pourvu qu'il agréé pour le paiement la condition qui se trouve dans la résolution passé par le Conseil le 28 octobre dernier.

Résolu.— Que le comité des chemins reçoive instruction de considérer si la somme de \$10-02 fournie par M. Fortin pour pour le pavage d'une partie de la rue Arago devrait être placée sur les dépenses de la rue St-Olivier et de faire rapport.

CORRESPONDANCE.



EDOUARD LEFEBVRE DE BELLEFEUILLE

Le plus distingué des trois rédacteurs de "L'Ordre" journal de désordre. membre

le plus saint de la clique de "L'Union" qui s'intitule catholique et qui l'est si peu ; la pierre angulaire du fameux Cercle anti-littéraire et de plusieurs autres institutions politiques, littéraires, charitables et secrètes, etc., etc., etc., tel sont les titres de monsieur Edouard Lefebvre de Bellefeuille.

Ne vous effrayez pas, lecteurs, en lisant les titres du savantissime et très noble Edouard Lefebvre de Bellefeuille, l'un des plus vaillants combattants de "L'Ordre" et des bons principes, mais sauvez-vous de ses coups... de plume, elles sont trop d'acier mouillé!

Bellefeuille! jadis, peut-être, mais trop fanée pour se mettre... à la bontonnière... de la renommée! Qu'elle se garde de s'élever trop haut, car le vent de la vérité la dispersera.

De Bellefeuille à six pieds, et pourtant ce n'est qu'un nain politique. Sganarelle disait que le grand Aristote avait six pieds et demi, moi je dis donc que de Bellefeuille est aussi un grand homme c'est-à-dire un homme long.

N'allez pas croire, lecteurs, que je fais un éloge de sa grandeur; non, certes, non. Je fais ici l'éloge de ses jambes.

Ah! ah! ses jambes! Excusez si le rire m'étouffe, mais elles ressemblent tant à des baguettes de magicien que je ne m'etonne plus qu'il soit si habile au milieu des sociétés obscures que j'ai mentionné en tête de cette biographie! Car les magiciens se servent de baguettes pour faire leurs tours de passe-passe dans l'ombre.

Ses jambes! Hi! hi! hi! J'y pense encore! Savez-vous, pourquoi? C'est que j'ai sous la main un livre d'anatomie descriptive et que je viens de voir un squelette. C'est farceur je vous assure. Je croyais que l'auteur de ce livre avait vu les jambes de de Bellefeuille [sûr de tu sembles de trop ici! J'mais non, l'auteur, français est mort il y a dix huit ans. Il est malheureux que l'anatomiste en question n'ait pas dit à qui appartenait ce squelette, nous aurions vu qu'il venait en ligne directe de de Bellefeuille.

Que de Bellefeuille est superbe sur ses jambes! Il se porte à merveille! Son regard de "poule étique" [politique] semble terrasser les imbéciles qui croient en lui comme en un prophète! Ses bras ressemblent aux fléaux dont on se sert pour battre le grain et dont notre savant se sert pour battre le "sien" et en retirer de "belles feuilles... d'éloquence" visibles pour lui seul.

De Bellefeuille est l'un des affiliés de toutes les célèbres sociétés secrètes dont les séances sont tenues chaque dimanche après le service divin soit chez des Rodin ou des d'Ébrigny de Montréal. Il est un des officiers qui tiennent les coins de la... stupidité qui sert de base à ces sociétés. En effet, la société de "L'Union Catholique" qui l'est si peu est un composé d'hy-

pocrates. Car, pour ne citer qu'une preuve, le dimanche jour de séance de cette société devant être consacré à bénir dieu, est employé par ces Escobar à tramer des plans machiavéliques, à tendre des pièges aux jeunes gens du collège! A leur montrer que d'être esclaves, que de renier sa position d'homme intelligent, c'est ouvrir les portes du paradis sans avoir affaire à Saint-Pierre!

Hélas! messieurs les Unionnaires prétendus Catholiques, vous êtes de faux messies! Lorsque la paix doit régner spécialement pendant ce jour divin, vous donnez libre cours à vos desseins diaboliques en tramant des complots dans l'ombre! Vous faites goûter à des jeunes gens incapables de comprendre le but de vos actions la coupe remplie du fiel de la vengeance!

Je m'arrête, car je voulais m'amuser à faire la biographie du savantissime de Bellefeuille, et voici que je vais me facher. Revenons à nos moutons. Hypocrite de Bellefeuille! Vous parlez d'amour de la religion et de la patrie! Vous dites que l'union fait la force! Et entre les quatre murs de votre "Union" la religion, la patrie et l'union n'existent point!

De Bellefeuille et Cyrille Boucher (lisez bouché) sont les deux auréoles... obscures qui éclairent les cervelles fébriles des "Cabinettins paroissiaux de Montréal."

CAMILLE.

Montréal 13 novembre 1859.

Décédés

A Rimouski, le 8 du courant, à l'âge de 60 ans, dame Genevieve Corneau, ci-devant de Québec, épouse de monsieur Etienne Fillion, forgeron.

A Saint-Roch de Québec le 10 du courant après deux mois de maladie soufferte avec une grande resignation Marie Crépeau veuve d'Ignace Bédard à l'âge de 69 ans.

ANNONCES.

ADRESSE D'AFFAIRES.

L. M. DARVEAU, notaire, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Georges, rue Aiguillon, numero 26.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, No. 26, rue Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinq chelins par année, payable INVARIABLEMENT d'avance.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR